

Chapitre XIX : Une commune traditionaliste

Les années s'écoulaient, heureuses et paisibles. Le Conseil municipal fait réparer les petits ponts des environs : en 1820, il s'occupe de celui qui, sur l'ancienne route de Cartigny à la Petite-Grave, franchit un ruisseau près de l'étang; il menace ruine; en 1834, c'est le tour du pont de bois qui, au fond du Nant des Crues, relie Avully à Cartigny. Pour aller d'un village à l'autre il faut, à cette époque (à moins de passer par Eau-Morte), descendre le long d'un petit sentier communal entre les vignes, et remonter, en se rendant à Avully, une côte abrupte dans les broussailles. Les chemins du village sont réparés en 1828 : on remplace le pavé (sauf au Trabli, note164GRHC) par un chemin couvert de gravier. L'ancien cimetière, devant l'église, est abandonné le 28 juin 1835 et remplacé par le nouveau, à la croisée des routes d'Aire-la-Ville et de la Petite-Grave.

La municipalité désire élargir les limites de la commune en y agrégeant, notamment vers la Petite-Grave, des champs qui appartiennent à des Cartignois; mais les voisins font la sourde oreille et il faudra se contenter d'une fixation plus précise des lignes de démarcation en 1841.

Dès 1835, le Conseil municipal discute la construction d'une salle pour ses séances, d'un hangar pour les pompes à feu, d'un local pour l'école de couture et, pour le régent, d'un bâtiment assez grand pour pouvoir loger des élèves. Toutes sortes de projets voient le jour : l'autorité songe d'abord à un terrain "hors du village, sur la route d'Eau-Morte", puis au jardin du presbytère, qui est vaste et permettrait au régent de cultiver des légumes; mais, en ville, on n'est pas d'accord, et finalement la commune fera l'acquisition, en 1837, des terrains Gervais, au centre du village, où s'élèveront et la nouvelle école et le hangar des pompes.

Lors de son entrée en fonctions à la mairie, en place de son fils, Jacob-David Duval s'occupe des fontaines. La Chambre des Travaux en prévoit quatre, pour le prix de 20'400 florins. Ce chiffre effraie les conseillers municipaux, qui décident de procéder par

étapes, à raison d'une fontaine par an. Les membres du Conseil sont alors Jacob-David Duval, maire, Dedomo, adjoint, Th. Durand (commandant des pompiers), François Gallay, le Dr Teysseire (qui habite la maison à tourelle), J.-G. Miville, Jean Camoletti (naturalisé depuis le 19 mars 1829), Georges Wuarin, Jean-François Miville, J.-A. Dufour, Bénédicte Valloton, André Bon, André Dufour.

La majeure partie des délibérations de la Municipalité porte sur les budgets et les comptes rendus annuels, qui accusent constamment des bonis (4'087 florins en 1837). L'année suivante, un citoyen qui ne porte pas un nom cartignois pénètre au Conseil municipal : c'est Louis Clément, le futur maire, dont la signature élégante dénote la culture; il fait partie d'une famille française récemment naturalisée dans la commune, et qui, plus tard, quittera Cartigny pour aller s'établir à Rolle. Un de ses arrière-neveux est actuellement instituteur à Vaux-sur-Morges, un autre est peintre à Lausanne.

Le Jubilé de la Réformation a été célébré sans provoquer, dans le village entièrement protestant, d'agitation confessionnelle, et les polémiques citadines demeurent sans écho à Cartigny. Les attaques de Camperio contre l'Académie, la tentative fazyste de transformer la Cité en municipalité séparée de l'État, l'ajournement de ce projet par le Grand Conseil, la création de "l'Association du 3 mars", l'Assemblée populaire d'octobre contre les couvents d'Argovie, le tumulte du 22 novembre 1841 ne paraissent pas émouvoir nos campagnards qui, le 31 décembre 1844, se voient accuser de livrer le village au catholicisme parce qu'ils ont admis, comme bourgeois, un nommé Perret. Ils s'occupent, eux, de choses pratiques : le 14 décembre 1843, ils installent un taupier communal.

Le nouveau maire, François-Ami Dedomo, qui a succédé en 1840 à Jacob-David Duval malade, s'occupe paisiblement des routes et de la gravière; ce qui l'émeut, ce sont les ravages du Rhône qui sape les falaises. Ses prédécesseurs, déjà, avaient fait faire une digue au bord du fleuve en 1823, et présidé à de grands travaux aux Roches; mais tout cela s'est révélé insuffisant, et, le 14 mars 1841, le Conseil municipal se réunit d'urgence : "Les maire, adjoint et membres du Conseil municipal soussignés, réunis, dit le procès-verbal, en nombre

compétent, sur la convocation et sous la présidence du maire, en vertu d'Arrêté du Conseil d'État en date du 11 courant qui les autorise à délibérer sur le moyen le plus prompt et le plus efficace d'arrêter les ravages que produisent les eaux sur le bord du Rhône lieu dit "Aux Roches", s'est occupé des éboulements sensibles et répétés depuis un nombre immémorial d'années et qui se sont reproduits cet hiver de manière à donner de graves inquiétudes aux propriétaires voisins du désastre, lesquels ont demandé avec instance conseil et secours, propose le plantage de pieux en travers desquels seraient jetées des fascines, qui, tout en laissant écouler l'eau, retiendraient le terrain supérieur, et demande le paiement des travaux par l'État après examen des lieux."

Dufour, le futur général, visita les Roches et présenta un rapport circonstancié le 19 septembre; il aboutit aux mêmes conclusions, et, après l'avoir lu, le Conseil municipal de répéter : "Il faut demander l'aide de l'État."

1842, l'année de la Constituante : les conservateurs l'emportent dans tout le canton sauf à Saint-Gervais, arrondissement radical. A Cartigny, quelques "nouveaux", choisis dans les vieilles familles du village, pénètrent dans le Conseil : Louis Dufour, J.-A. Gallay, Abraham Dufour, Jean-Charles Miville, Jacob Dunant, Jean-Etienne Bon, Léonard Bochet; jusqu'en 1849, pendant toute la tourmente fazyste, il n'y aura qu'un changement : François-Louis Duval rentrera au Conseil en place de Jean-Etienne Bon, puis reprendra la mairie en 1846.

De nouveau, en 1843, il a fallu réparer le bâtiment attenant au temple pour l'école de couture, chère aux Cartiginois; en avril 1846, la Municipalité achète à la *Société collective* le four communal (aujourd'hui salle d'attente de l'autobus) et diverses places de la Petite-Grave. Le four communal était l'un des centres les plus animés de la vie du village, et le demeura jusqu'au début du XXe siècle. Chacun y portait son fagot de bois et venait plus tard, défilé pittoresque, y chercher son gâteau levé ou son gâteau aux fruits. Mais, avant que le produit croustillant sortît du four, il fallait tirer les braises avec le "rablais" ou "rablet" pour sarcloir, qu'on appelait aussi le "râcle" pour tisonnier, puis travailler avec l'"écovée" ou "écovet"

pour écouvillon, panosse mouillée fixée au bout d'un bâton. Lorsque quelque chose allait de travers, on disait : "C'est le **ea** râcle qui en veut à l'écovée." Ailleurs on disait aussi : "C'est l'écovée qui se fout du râcle" (note167GRHC).

En octobre, l'orage politique éclate sur la ville. Le vieux levain huguenot et révolutionnaire avait fermenté à la nouvelle que le vote de Genève empêchait la Diète fédérale de décréter la dissolution du Sonderbund au besoin par la force, et James Fazy s'était servi de ce puissant levier populaire pour renverser l'ancien régime. Le canon avait tonné à Saint-Gervais ...

Alors Valloton partit pour la ville. Son descendant direct, François Valloton, le "Gam" de Philippe Monnier, paysan bâti en hercule, nous a conté l'histoire de sa grosse voix chaude et sympathique; solidement campé sur une chaise, les mains posées sur ses genoux écartés, il s'exprima en ces termes : "Vos ancêtres, ils n'étaient pas tant fiers, et on avait beau être radicaux et eux conservateurs, on les aimait bien; vous savez, moi, je suis révolutionnaire par tradition de famille plusieurs fois séculaire. Eh ! bien, voilà : quand on a su que ça se gâtait en ville et qu'il y avait du danger pour les aristocrates, alors les garçons de Cartigny sont descendus à la Grand'Rue pour garder la porte de leurs châtelains."

Il y a là, en 1846, comme une réminiscence du geste des grands-pères allant en 1794, selon la tradition orale du village, réclamer Pictet de Rochemont au Tribunal révolutionnaire.

L'ancien gouvernement a démissionné et James Fazy a pris les rênes du pouvoir. L'élection du Grand Conseil, le 23 octobre, lui a donné une forte majorité. Il institue le suffrage universel, et désormais le peuple est souverain. Dans chaque commune, maire, adjoints (il y en aura maintenant deux), conseillers municipaux seront élus pour des périodes de quatre ans. Les fidèles, désormais, choisiront eux-mêmes leurs pasteurs. L'ancien régime s'est effondré : "Les jeunes aristocrates, écrit à ce propos Philippe Monnier, n'avaient plus l'alacrité de leurs devanciers qui avaient vécu la grande période."

Cartigny ne modifie pas, pour autant, sa ligne de conduite; les électeurs font entrer au Conseil municipal deux Valloton, Bénédic et Jacob, et au surplus s'en tiennent toujours aux Dufour, aux Bon, aux Miville, avec François Duval à la mairie, encadré par ses deux adjoints Louis Clément et Léonard Bochet. Arrivée de Villy-le-Boverey au début du XVII^e siècle, la famille Bochet s'était installée à la Petite-Grave; elle y a fait souche, et possède aussi, à Cartigny, la maison qui porte les initiales de William Vanier, maison qu'habite aujourd'hui la famille Fontaine.

Le tableau des électeurs de la commune pour 1848 donne une idée du village à cette époque; on n'y trouve pas moins de treize Dufour, six Cougnard, six Dedomo, cinq Gallay, sept Miville, cinq Valloton, quatre Wuarin; puis voici encore deux Philibert, trois Oltramare, deux Camoletti, un Vanier, propriétaire, dont descendra le maire William Vanier, un Duchemin, sans compter F.-L. Duval, Louis Clément et le pasteur Colondre. La plupart étaient cultivateurs, et quelques-uns exerçaient d'autres professions : Jean-Georges Miville, qui devait mourir dans l'année, était meunier au Moulin-deVert; Louis-Doron Oltramare était charron; il en était de même de Jean-Isaac Dufour, tandis que François-Louis-Jean était maréchal et Jean-Charles tonnelier; Théodore Oltramare était régent, et son fils, le jeune Louis-Elie-Etienne, instituteur; quant aux Camoletti, qui descendaient des Dunant, ils étaient "gypsiers" en attendant de fournir une belle dynastie d'architectes. Pendant la guerre de 1914-1918, Jean (et/ou Alexandre, note168GRHC) Camoletti résida souvent encore à Cartigny. En 1849, un petit conflit éclate entre la Commune et l'État. Chaque année, le Conseil municipal avait rendu un éclatant hommage aux mérites du garde-champêtre M. Vigny, qui remplissait les devoirs de sa charge à la satisfaction entière des autorités du village et des administrés. Une cabale est montée contre lui, on signale ses prétendus méfaits au Conseil d'État, qui l'enlève à l'affection des Cartiginois. Le 21 février, le Conseil municipal "appuie la pétition de la population pour conserver M. Vigny comme garde rural. Les membres du Conseil municipal ne prennent point cette résolution dans une intention hostile au gouvernement; ils ont la conviction que la religion du Département de justice et police a été surprise relativement aux plaintes qu'il a reçues contre Vigny", et c'est "avec confiance" qu'ils demandent à l'autorité cantonale de revenir sur sa décision.

Malgré ces précautions diplomatiques, la commune ne reçoit pas satisfaction : le 6 mars, le Conseil municipal "témoigne au Conseil d'État la vive peine qu'il a éprouvée en voyant repousser sa demande du 21 février". Cartigny, une fois de plus, s'en tient à sa ligne de conduite sans chercher à suivre le courant général et sans flatter la puissance dominante; il n'en déviera pas jusqu'à la mort de François Duval en 1863.

Un autre incident irrite à la fois l'amour-propre communal et le sentiment d'équité des habitants. Il s'agit du régent Théodore Oltramare. La famille Oultremer, originaire de Brigantin en Italie, avait acquis la bourgeoisie de Genève le 4 avril 1608, quelques années après l'Escalade. Son chef était alors Anthoine, fils de feu Augustin. Les registres du Conseil portent, à la date du 21 novembre 1787, qu'Oultremer c'est Oltramare, et Oltramare c'est Oultremer : tous les Oltramare de l'époque sont reconnus descendants authentiques du premier bourgeois, Anthoine Oultremer, leur trisaïeul.

Sur notre route, déjà, nous avons rencontré, en 1813, un Oltramare régent : c'était Louis, fils de Jaques, qui instruisit les enfants de Cartigny jusqu'en 1834, et mourut en 1837, à l'âge de 71 ans; son fils aîné, Louis-Doron, signa avec lui la pétition de 1836 pour Jacob-David Duval. Il fut charron; c'est de lui que descend John Oltramare, également charron, ancien adjoint de la commune, ancien député au Grand Conseil, ancien capitaine des pompiers. Le frère cadet de Louis-Doron, Théodore-Adrien, né en 1802, se voua à son tour à l'enseignement; à 20 ans, il fut nommé régent à Avully, et, en 1837, transféré à Cartigny, où il succéda directement à son père. Pendant près de douze années, il instruisit avec zèle garçons et filles, et chacun, au village, était persuadé qu'il continuerait son activité professionnelle jusque dans sa vieillesse. En 1840, il acquit, de Pierre-François Cougnard, qui la tenait de son bisaïeul Jaques Rey, une maison sise en face du portail du château, une maison qu'il transforma de fond en comble, et qui est aujourd'hui la demeure de son descendant direct, le maire Jean Wuarin.

Les temps étaient troublés, et les nouveaux maîtres de l'heure supportaient mal qu'une commune demeurât résolument conservatrice

en une période ardemment radicale. En 1849, en même temps que le Département de justice et police enlevait au village son garde rural Vigny, le Département de l'instruction publique évinça Théodore Oltramare et le remplaça par M. Charles Valla. Le nouveau régent fut maintenu dans le village, où on ne l'aimait guère, jusqu'en 1860. Fort de l'appui politique du gouvernement contre la commune, il se plaignit au Département de l'intérieur de l'insuffisance de son logement dans le bâtiment de l'école; il ne pouvait tolérer, notamment, qu'une des chambres du bâtiment fût occupée par la maîtresse de couture, Mme Jenny Breitenstein. Le 4 mars 1856, le Conseil municipal délibéra à ce propos, et répondit au Département de l'intérieur : "Le régent a une cuisine, un salon à cheminée, deux chambres au premier étage, plus une chambre en plain-pied, deux chambres au deuxième étage, les greniers, une cave, une chambre à lessive et un fort joli jardin." Mais M. Valla fit le difficile, insista, et obtint satisfaction du gouvernement, qui donna l'ordre d'expulser du bâtiment la maîtresse de couture. Alors le Conseil municipal, obligé de s'incliner devant la volonté souveraine de l'autorité cantonale, prit subtilement une décision qui lui assurait la victoire morale sur plus puissant que lui : il décréta, en date du 29 septembre, qu'il réquisitionnait comme salle de ses séances la chambre occupée jusqu'alors par la maîtresse de couture, à laquelle il céda, dans un autre bâtiment, celle où il siégeait lorsqu'il prit cette décision.

Théodore Oltramare, dépossédé de l'école officielle, organisa à Cartigny un institut privé d'éducation dans lequel, en véritable précurseur, il donna une large part au sport, en particulier à la nage dans le Rhône. Comme maître d'allemand, il choisit M. Félix Breitenstein, qui, instituteur de profession, n'avait aucune position officielle; la famille Breitenstein, originaire de Mühlheim, dans le grand-duché de Bade, s'était établie en 1791 à Lavigny, dans le canton de Vaud; Félix résida dès 1844 à Cartigny, dont il devint bourgeois vingt ans plus tard. En 1849, en même temps qu'il entra dans l'institut de Théodore Oltramare, il épousa Jeanne-Elise Dériaz, qui bientôt, sous le nom de Jenny Breitenstein, fut adorée dans tout le village. Leur fils, " Henri, fut régent à Avully, et c'est dans cette commune que Jules, fils de Henri et petit-fils de Félix, passa son enfance et son adolescence avant de s'installer à son tour à Cartigny à la mort de son père. Pasteur et professeur de théologie, Jules

Breitenstein passa ses dernières années dans sa jolie maison campagnarde familiale, enveloppé par l'affection de son fils, Henri, le musicien et secrétaire général du Touring-Club.

Théodore Ultramare ferma plus tard son institut, après l'accident survenu à un de ses élèves, noyé dans le Rhône, note171GRHC) et se voua à la régie d'immeubles; c'est en cette dernière qualité que les jeunes générations ont conservé son souvenir.

Grande émotion au village le 21 avril 1852 : tout le mas de maisons sis à l'entrée du quartier du Trabli, à cheval sur le chemin qui conduit aux Roches, prit feu. Ce fut un gros incendie, que les pompes des villages voisins aidèrent à éteindre; il détruisit tout le quartier des Wuarin, qu'il fallut entièrement reconstruire. On changea la forme des maisons, et l'on rehaussa la façade de la grande ferme qu'habitent aujourd'hui M. Gervais et le cordonnier Dosso. A noter, sur la porte d'entrée du premier, en haut de l'escalier, les montants de la porte, et, tout près, une fenêtre à accolades qui proviendrait, dit-on, des ruines du château de Bonivard.

Cet incendie rappela aux habitants celui qui, un siècle auparavant, avait détruit tout le quartier du Trabli, dont les toits étaient alors recouverts de chaume.

Un ruisseau coulait débordait parfois à travers la rue de ce quartier, route pavée, et une planche de bois permettait de "gamber" le cours d'eau. Lors du mariage du père de feu Louis Wuarin, en-1856 le 13 janvier 1855 (note172aGRHC), un orage avait transformé le ruisseau en torrent, et il fallut le couvrir de fascines pour que le cortège de l'époux pût se rendre à l'église.

Non loin de là, près du pressoir communal, il y avait une carpière, et le bruit nocturne que faisaient les grenouilles avait donné son nom au site : la "place Mal Repos". La jolie maison nouvelle de M. Albert Kramer s'élève aujourd'hui sur cet emplacement.

L'instituteur Valla quitta enfin, en 1862, le domicile qu'il avait déclaré insuffisant, et son successeur, M. Marmoud, ne demeura que deux ans à Cartigny. Alors commença en 1863, pour durer

jusqu'en 1894, l'enseignement scolaire de M. Jean Marc Duchosal, qui a laissé dans le village des traces profondes. Il venait d'Avully, où sa famille, originaire du Genevois, s'était établie dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Il éleva, à Cartigny, son fils François Eugène, ~~le poète,~~ ~~l'auteur du *Livre de Thulé*,~~ et son cadet, Henri, qui devint directeur de l'École secondaire des jeunes filles. (note172bGRHC). Il s'était tellement attaché à Cartigny qu'il refusa à deux reprises le poste d'inspecteur des écoles; il préféra poursuivre la mission qu'il s'était assignée auprès des 80 élèves des 8 degrés de son école villageoise, avec l'aide, les dernières années, d'un sous-régent, dont le premier fut Marc Camoletti, le futur architecte. Gai, enjoué, il possédait un rare talent pédagogique. Lorsqu'il prit sa retraite, en 1894, il demeura dans sa maison du Trabli avec sa femme, née Pernette Gervais.

Le 16 mars 1858 avait eu lieu en ville la fête d'inauguration du chemin de fer de Lyon à Genève, mais les Cartiginois, qui n'étaient pas encore reliés à La Plaine par une route, regardaient passer les trains sur l'autre rive sans pouvoir s'en servir.

En 1864, après le départ du pasteur Charles-Oscar Viguet nommé professeur à la Faculté libre de Lausanne, vint s'installer pour 37 ans le pasteur Charles Reymond, qui devait être tendrement aimé de tous. Troisième changement, presque simultané, dans la vie de la commune : François-Louis Duval était mort l'année précédente, et avait été remplacé à la mairie par son adjoint, Louis Clément, qu'il tenait en haute estime; son neveu, le Dr André Duval, qui avait épousé sa cousine Louise, fille des Frank Duval, devint propriétaire du château et fut élu au Conseil municipal, mais ses occupations professionnelles (il fut à Genève l'initiateur de la médecine pour enfants) l'empêchèrent d'assumer la direction de la commune. Le règne des châtelains à la mairie était terminé. Une nouvelle page se tournait dans l'histoire de Cartigny.